

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 2 (1857)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Des soutiens d'artillerie  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328320>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

D'après un ordre émané du roi, en 1842, ce bataillon a pu aussi recevoir des Prussiens, mais seulement en qualité de volontaires pour une année, afin de porter l'effectif à 448 hommes. Ce corps existe encore comme bataillon de chasseurs de la garde, mais il ne s'y trouve que fort peu de Suisses.

La Suède chercha aussi, sous le roi Charles IX (1611), à faire une capitulation avec la Confédération, mais elle essuya un refus, Gustave-Adolphe renouvela cette tentative en 1630 auprès de la Diète réunie à Baden, mais sans avoir plus de succès. Ce n'est qu'en 1632 que son ambassadeur, le baron de Rasche, obtint le consentement tacite de Zurich et de Berne pour l'enrôlement de deux régiments de 1800 hommes chacun, par les colonels de Weiss et d'Escher. Ces régiments se distinguèrent dans les batailles de Lutzen et de Nördlingen; ils furent presque détruits à cette dernière affaire et cessèrent dès lors de former des corps séparés; selon toute apparence, ces débris furent répartis dans les troupes suédoises.

---

## DES SOUTIENS D'ARTILLERIE.

Il est un service de campagne fort important qui, chez nous, par suite de notre organisation tactique, se trouve un peu négligé, c'est celui des soutiens d'artillerie. Dans d'autres armées les compagnies d'artillerie sont assez nombreuses pour qu'une partie des hommes suffise au service d'escorte des pièces. Chez nous ce service incombe surtout à l'infanterie et aux carabiniers, mais il n'y avait rien dans nos règlements à cet égard. Cette lacune vient d'être en partie comblée par une *Instruction sur le service des détachements attachés comme soutiens aux batteries d'artillerie*, imprimée à Berne et distribuée officiellement aux officiers en activité.

Voici le contenu de cette instruction :

Des escortes d'infanterie ou de cavalerie sont attachées aux batteries d'artillerie pour les marches à proximité de l'ennemi et dans les combats, afin de les protéger dans des rencontres ou des attaques imprévues, auxquelles on peut toujours être exposé, même de la part de troupes inférieures en nombre.

Ces escortes prennent le nom de *soutiens des batteries*.

Le but auquel sont destinés les *soutiens des batteries* leur impose comme règle générale d'être toujours à proximité de la batterie, afin d'être prêts à repousser toute attaque de l'ennemi.

A cause de la petite proportion de la cavalerie dans notre armée, l'infanterie est

de préférence employée à ce service ; nous ne traiterons en conséquence dans cette instruction que de l'emploi de l'infanterie comme *soutiens des batteries*.

Pour une batterie de 4 ou 6 pièces, la force du détachement de soutien sera de *un peloton jusqu'à une compagnie* ; et lorsque des sections ou des pièces seront détachées, on détachera avec elles des *soutiens* dans la même proportion, suivant la force de l'escorte. Pour une section de batterie, par exemple, une section d'infanterie.

Le commandant d'un *détachement de soutien* doit suivre les directions ci-après, lorsqu'il est chargé de protéger une batterie d'artillerie.

a) *Dans les marches à proximité de l'ennemi.*

Lorsqu'une batterie est en marche, isolée d'autres corps, son détachement de soutien doit prendre les précautions de sûreté prescrites pour les marches à proximité de l'ennemi, jeter des éclaireurs sur ses flancs et en avant, afin de rendre toute surprise impossible de la part de l'ennemi.

Le commandant du corps de soutien réglera l'éloignement entre l'escorte en marche et la batterie, d'après les circonstances du terrain environnant, et fera explorer et traverser tous les défilés par des éclaireurs avant d'y laisser engager la batterie.

La colonne en marche d'une batterie est-elle menacée d'une attaque de flanc, les soutiens qui la flanquent de ce côté seront renforcés de manière à pouvoir ouvrir un feu de tirailleurs sur toute la longueur de la batterie. Le reste des soutiens marchera alors hors de la route, sur le flanc menacé de la batterie.

b) *En vue de l'ennemi.*

Lorsque la batterie marche déployée en ordre de bataille, les soutiens d'infanterie marchent en colonne extérieurement à l'une ou à l'autre de ses ailes, suivant les circonstances du terrain ; et si le terrain à parcourir n'est pas découvert, le commandant du détachement de soutien fait explorer la contrée par quelques éclaireurs, poussés à 150 ou à 200 pas en avant.

La batterie doit-elle faire un changement de direction, par une marche de flanc, les soutiens sont alors, suivant le terrain et les circonstances, envoyés en chaînes d'éclaireurs du côté exposé à l'ennemi.

c) *Pendant le combat.*

Le commandant des soutiens doit, pendant le feu de la batterie, observer la direction du vent. Si la fumée est poussée du côté le plus exposé de la batterie, alors il détache quelques éclaireurs pour observer l'ennemi, et recevoir par eux, à temps, l'avis de tout mouvement menaçant de sa part.

Le commandant des soutiens d'une batterie doit, si possible, se porter de sa personne sur un point d'où il domine de la vue tout le terrain en avant des bat-

teries, et toute localité ou passage par où l'ennemi pourrait aborder la batterie ou venir l'inquiéter ; mais il laissera pendant ce temps (si les circonstances le permettent) sa troupe à *couver* jusqu'au moment où elle devra agir.

Ce n'est que par une observation scrupuleuse et intelligente des mouvements de l'ennemi que le commandant d'un détachement de soutiens attachés à une batterie, peut remplir dignement son mandat.

La position relative des troupes *amies* réglera la disposition à adopter, pour la répartition des soutiens sur les deux flancs d'une batterie ou sur un seul.

Lorsqu'une batterie appuie un de ses flancs sur une division d'infanterie de *son armée*, et que son autre flanc est protégé par l'appui naturel d'un terrain favorable, alors son détachement de *soutien* profitera, pour se couvrir, de cet avantage naturel du terrain.

Lorsqu'une batterie est menacée d'un premier choc de l'ennemi, en face de son front, le détachement de *soutiens* se divise sur la droite et sur la gauche, à 20 pas au moins, des pièces des ailes, soit par détachements égaux, soit en donnant plus de force, les deux tiers par exemple, au détachement qui flanke le côté le plus exposé, soit par suite des circonstances du terrain, soit par les dispositions de l'ennemi.

Le détachement de soutien n'est laissé en arrière de la batterie que dans le cas où celui-ci occuperait une colline, dont l'abaissement dans cette direction soustrairait le corps de soutien à l'œil de l'ennemi et à la portée de son feu. Chaque circonstance du terrain, qui peut d'une manière quelconque protéger les *corps de soutien* contre l'artillerie de l'ennemi, doit être utilisée quelle que soit la position qu'elle les oblige à prendre sur les flancs, en avant des flancs, ou en arrière de la position de la batterie, lorsque la sûreté de la batterie et le service des soutiens le permettent, et sous réserve cependant de ne les éloigner de la batterie qu'à une distance qui leur permette de la rejoindre plus promptement que ne pourrait l'atteindre une division ou fraction quelconque de l'armée ennemie, et en prenant en considération à ce sujet non seulement les circonstances du terrain, mais la position, l'éloignement, l'espèce d'armes de l'ennemi. Lorsque des éclaireurs de l'ennemi s'approchent de la batterie, le commandant des soutiens fait faire une sortie à son détachement pour les arrêter dans leur marche, en combinant ce mouvement toutefois d'après la force déployée par l'ennemi.

Lorsqu'une attaque sérieuse, par une division d'infanterie supérieure en force, sera dirigée simultanément contre le détachement des soutiens et contre la batterie, sur un front d'attaque étendu, la disposition à prendre dans ce cas dépendra de l'importance de la position occupée par la batterie, et de la possibilité de recevoir à temps du secours par des forces *amies* suffisantes. Suivant les circonstances, la batterie défendra résolument la position, ou se soustraira à l'attaque par un prompt mouvement de retraite. Dans l'un ou l'autre cas, ses *soutiens* la protégeront par un feu de tirailleurs bien ordonné.

Si la position doit en tous cas être gardée, le reste des soutiens, serrés en masse,

repoussera l'ennemi à la baïonnette et cherchera à gagner du temps pour attendre du secours. Si la batterie se retire avant d'être envahie par l'ennemi, le commandant des soutiens fera protéger cette retraite par un feu bien vif et nourri, pour empêcher ou rendre plus difficile sa poursuite par l'infanterie ennemie.

Dans l'un comme dans l'autre de ces cas, le commandant des soutiens observera rigoureusement *le principe* de ne jamais masquer le champ de tir de la batterie, pas même partiellement. Si donc une lutte est engagée contre l'attaque de l'ennemi, en avant des ailes de la batterie, et que les soutiens, contraints par la supériorité du nombre, doivent se retirer, ils n'effectueront jamais leur retraite par devant la batterie, mais par ses côtés.

Le service des soutiens est encore plus difficile contre une attaque de cavalerie, cette arme cherchant à disperser ordinairement les soutiens et à envahir en même temps la batterie.

Pour atteindre ce but, la cavalerie procède ordinairement par une fausse attaque contre une des ailes de la batterie et par une prompte invasion dans la batterie, par le flanc opposé à cette aile, de manière à attirer les soutiens hors des pièces, à les y occuper par des démonstrations et à pouvoir, pendant ce temps, enlever les cartouches et pénétrer dans la batterie. Dans ce cas les caissons et les avant-trains cherchent à se mettre à l'abri, ce qui pour quelques moments oblige l'ennemi à laisser en place les pièces qu'il vient de conquérir.

Dans des moments semblables, le commandant du *détachement de soutiens* doit chercher avant tout à conserver toute sa présence d'esprit.

Dans la prévision d'une attaque de cette nature, la batterie doit déjà alors avoir serré ses intervalles.

Si le terrain ne présente aucun avantage pour la défense contre la cavalerie, le commandant des soutiens dispose quelques hommes entre chaque intervalle, afin de recevoir par un feu vif l'attaque de la cavalerie. Le reste de la troupe des soutiens serrera en marche sur les flancs, à droite et à gauche, pour soutenir le combat dans cette position, jusqu'à ce que d'autres corps viennent à leur secours.

Si les avant-trains étaient exposés par la nature du terrain ou l'isolement de la batterie à tomber entre les mains de l'ennemi, qui chercherait à s'en emparer, alors les avant-trains font demi-tour et serrent sur les pièces ; les soldats du train mettent pied à terre et tiennent les chevaux porteurs par la bride, une partie des canonniers des pièces tiennent les souverges. Le reste des artilleurs tire le sabre, on fait arme de tout, pour repousser l'ennemi corps à corps. Le commandant des soutiens place quelques files, sur la ligne des avant-trains, en arrière de la batterie. Si l'attaque est tout à fait imprévue, un feu de file et de peloton, à petite distance, peut aussi être d'un bon effet. Dans le cas où l'ennemi se serait déjà emparé des avant-trains, on tire sur les cavaliers qui cherchent à enlever les affûts ; mais dans tous les cas, ici comme plus haut, jamais les soutiens ne doivent masquer le front des pièces du côté de l'ennemi.

Si un ennemi très supérieur en cavalerie prépare une attaque contre les troupes

(division, brigade) dont fait partie la batterie, lorsque l'infanterie a formé les carrés, si la batterie a pu prendre position sur une colline, elle se divise alors en sections de deux pièces, et tâche de se porter à hauteur de la première division, en faisant serrer ses sections de pièce, l'une sur le flanc droit du carré de l'aile gauche, l'une sur le flanc gauche du carré de l'aile droite, l'autre sur le flanc le plus rapproché du carré du milieu ; puis ces sections suivent les mouvements des divisions, en se tenant étroitement liées à ces carrés. Elles protègent alors l'infanterie, par un feu de mitraille, contre une attaque impétueuse de cavalerie, et manœuvrent avec la prolonge, afin d'être toujours prêtes à faire feu. Les soutiens, répartis en nombre proportionnel avec les sections de pièces, se tiennent hors des carrés, près des pièces, et prennent vivement part au combat.

Si la cavalerie pénètre jusqu'entre les carrés, quelques files du front latéral du carré le plus voisin s'ouvrent pour fournir une retraite aux canonniers des pièces. Les soutiens continuent la défense, ou derrière, ou divisés autour des pièces, et agissent comme s'ils avaient à résister à une attaque d'infanterie. On cherche dans ces cas-là, ou à placer les avant-trains en sûreté, ou à les mettre à intervalles serrés, en arrière des carrés.

Dans les grands carrés de brigade, par exemple, déjà avant l'attaque, on fait entrer les avant-trains dans les carrés. Les canons y sont aussi placés, après avoir soutenu le feu jusqu'au dernier moment.

Aussitôt que l'attaque a été repoussée, les canonniers reprennent leurs postes et envoient une décharge à *dos d'ennemi*.

Si une attaque a lieu contre une batterie placée sur les flancs ou en face d'une position de la part d'un ennemi supérieur en nombre, alors les soutiens observent les mouvements des troupes de leur côté, cherchent à pénétrer les projets de l'ennemi, et par la formation d'une chaîne de tirailleurs, à préparer déjà la retraite de la batterie et à protéger ses mouvements en continuant le feu sur ses flancs et en retraite.

Si la batterie doit, de sa position, se rapprocher des lignes de l'ennemi, ses soutiens suivent son mouvement sur ses flancs, en tiraillant soit sur les flancs, soit en avant, mais en évitant toujours avec soin de gêner la mise en batterie, ou de masquer le feu des pièces d'artillerie.

Si une batterie en position sur une colline doit se porter en retraite, le *corps de soutien* devra alors vite occuper la crête de cette colline, et tâcher d'y tenir le temps nécessaire pour empêcher le feu de l'ennemi à courte distance, sur la batterie en retraite ; ou sa poursuite par la cavalerie.

Quand l'artillerie se trouve momentanément sans autre défense pour protéger ses mouvements, les soutiens qui lui sont attachés ont alors un service d'autant plus important, et doivent porter le gros de leur troupe au point le plus menacé ou le plus exposé.